



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 74050

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la nécessité pour la France et l'Europe de développer de nouveaux médicaments pour faire face aux menaces bioterroristes. Les événements récents ont montré que la menace bioterroriste existait. Il est possible que les attaques avec le charbon pulvérulent ne soient que les prémices d'actes bioterroristes de plus grande envergure, avec des agents plus dangereux et dévastateurs. Les pouvoirs publics ont dans l'urgence paré au plus pressé en achetant des antibiotiques en grande quantité pour traiter la maladie du charbon (dépense française de 230 millions d'euros pour le seul achat d'antibiotiques contre la maladie du charbon) et ont engagé une action de sécurité sanitaire pour remettre à niveau les stocks de vaccins contre la variole. En revanche, il semblerait qu'aucune mesure n'ait été prise pour contrer d'autres menaces sérieuses contre lesquelles il n'existe pas de médicaments, à savoir la toxine du botulisme et la ricine. En effet, il n'existe aucun médicament en France ou en Europe pour faire face à ces deux toxines pourtant identifiées, depuis de nombreuses années, par des spécialistes civils et militaires comme très dangereuses et comme constituant des menaces potentielles au même titre que le charbon ou la variole. Or seuls les Etats-Unis financent des recherches sur les antidotes à la ricine et disposent de quantités très limitées de sérums antibotuliniques. Il apparaît alors primordial qu'aujourd'hui les pouvoirs publics financent le coût de développement d'antidotes pour lutter contre de nouvelles menaces bioterroristes (toxine du botulisme, toxine du charbon, ricine, variole...). Dans le souci de rassurer nos concitoyens, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74050

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1375